

SARL Gastaud

87 chemin des Arnaud
06730, SAINT-ANDRE-DE-LA-ROCHE

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS – ANNEXES

Mars 2025 – Indice A



AMENAGEMENT DE LA BERGE DE LA SARL GASTAUD SUR LA COMMUNE DE ROQUEBILLIERE – LIEU DIT GORDOLON

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Bureau d'études ICTP
254 Corniche Fahnestock
06700 Saint-Laurent-du-Var



N° 25/16 – Cas/Cas Annexes – Ind. A

Informations relatives au document

INFORMATIONS GENERALES

Rédacteur(s) : Anaïs TOSOLINI - Chargée d'études réglementaires et environnementales

Indice : A

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Indice	Date	Vérifié par	Fonction
A	19/03/02025	Sandy LE GOUÉE	Chef de projet

DESTINATAIRES

Nom	Société
Eric GASTAUD	SARL Gastaud

Annexe n°9 – Note faune et flore - ICTP 2025

SARL Gastaud

87 chemin des Arnaud
06730, SAINT-ANDRE-DE-LA-ROCHE

NOTE FAUNE ET FLORE

Février 2025 - Indice A



ANALYSE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR LE SITE DE LA SARL GASTAUD – LIEU-DIT GORDOLON

Bureau d'études ICTP
254, Corniche Fahnestock
06700 Saint Laurent du Var



N° 25/16 – Note Faune et Flore – Indice A

Informations relatives au document

INFORMATIONS GENERALES

Rédacteur(s) : Anaïs TOSOLINI

Indice : A

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Indice	Date	Vérifié par	Fonction
A	19/03/02025	Sandy LE GOUÉE	Chef de projet

DESTINATAIRES

Nom	Société
Eric GASTAUD	SARL Gastaud

1.	POTENTIALITES ECOLOGIQUES	4
1.1.	Commune de Roquebillière	4
1.2.	Site de la SARL Gastaud	5
1.2.1.	Habitats naturels	5
1.2.2.	Enjeux floristiques	7
1.2.3.	Enjeux faunistiques	9
1.2.4.	Synthèse des enjeux	13
2.	ANNEXES	16

FIGURES

Figure 1 :	Photographie des hangars sur le site (ICTP 2024)	5
Figure 2 :	Photographie des stocks de matériel de construction de gros œuvre (ICTP 2024)	5
Figure 3 :	Photographies de l'environnement sur site de la SARL Gastaud et ses alentours	6
Figure 4 :	Photographie d'un Robinier faux-acacia (INVMED)	8
Figure 5 :	Photographie d'un Arbre-à-papillon (Le Monde)	8
Figure 6 :	Photographie d'un Chabot (Phillipe Baffie)	9
Figure 7 :	Photographie d'une Truite fario (fédération pêche 03)	10

TABLEAUX

Tableau 1 :	Tableau de synthèse des différentes sources bibliographiques	4
Tableau 2 :	Liste des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)	7
Tableau 3 :	Liste des espèces végétales exotiques potentiellement envahissante (EVEpotE)	8
Tableau 4 :	Liste des poissons susceptible d'avoir des frayères dans le cours d'eau situé en face de la SARL Gastaud	10
Tableau 5 :	Liste des amphibiens protégés présents sur la commune	11
Tableau 6 :	Liste des reptiles protégés recensés sur la commune	12
Tableau 7 :	Synthèse des enjeux écologiques	13

1. POTENTIALITES ECOLOGIQUES

1.1. Commune de Roquebillière

La commune de Roquebillière, située dans la vallée de la Vésubie (Alpes-Maritimes), possède une faune et une flore riche grâce à son climat montagnard, le cours d'eau de la Vésubie et sa proximité avec le Parc national du Mercantour.

Des recherches bibliographiques ont été menées par le bureau d'études ICTP afin d'identifier les espèces floristiques et faunistiques présentes sur la commune. Pour cela, plusieurs sites internet ont été consultés. Les investigations se sont concentrées sur la période 2021-2025 après la tempête Alex, visant à obtenir des données récentes et actualisées.

Tableau 1 : Tableau de synthèse des différentes sources bibliographiques

Organisme	Logo	Lien de la base de données	Groupes concernés	Nature des résultats recueillis
SILENE (CEN PACA ou Conservatoire d'espaces Naturels)		Base de données SILENE expert : https://silene.eu/	Faune et Flore	Localisation des espèces de faune et flore
Faune PACA (LPO PACA ou Ligue de Protection pour les Oiseaux)		Base de données Faune PACA : https://www.faune-paca.org/	Faune	Localisation des données faunistiques
Observado		Base de données : https://observation.org/	Faune et Flore	Localisation des espèces de faune et flore
Inaturalist		Base de données : https://www.inaturalist.org/	Faune et Flore	Localisation des espèces de faune et flore
INPN (Inventaires National du patrimoine Naturel)		Base de données : https://inpn.mnhn.fr/	Faune, Flore et Habitats	Informations précises sur les espèces faunistiques, floristiques et les habitats
INV MED-Flore		Base de données : https://invmed.fr	Flore	Informations sur les espèces végétales exotiques envahissantes

L'analyse des données sur la faune et la flore issues des différentes sources nous a permis d'identifier 55 espèces d'oiseaux, 9 espèces de mammifères, 7 espèces de reptiles, 3 espèces d'amphibiens, 67 espèces d'insectes, 5 espèces de poissons et 86 espèces de plantes (**cf. annexe n°1**) observées sur la commune. Cette liste reste non exhaustive, certaines espèces pouvant ne pas avoir été recensées sur ces sources internet.

1.2. Site de la SARL Gastaud

1.2.1. Habitats naturels

La SARL Gastaud dispose sur ce site des bureaux, des hangars, des stocks de matériel de construction de gros œuvre, ainsi que des installations de tri et de valorisation des matériaux du BTP. Les bâtiments sont situés à proximité de la route et non au bord de la Vésubie comme le site de tri.



Figure 1 : Photographie des hangars sur le site (ICTP 2024)



Figure 2 : Photographie des stocks de matériel de construction de gros œuvre (ICTP 2024)

Le site de la SARL est implanté dans un environnement naturel, en bordure du cours d'eau de la Vésubie. Étant dédié au stockage et au tri, il présente peu de végétation. Il se compose principalement de terrains vagues et nus, aménagés pour faciliter ces activités. Des rochers et des pierres sont situés en bords de talus, et à quelques mètres de celui-ci un amoncellement de bois et de végétation.



Figure 3 : Photographies de l'environnement sur site de la SARL Gastaud et ses alentours (ICTP 2024)

Finalement, les habitats rencontrés ne présentent pas d'enjeux écologiques particuliers. Seul le cours d'eau à proximité immédiate du site représente un enjeu écologique important pour de nombreuses espèces, principalement piscicoles.

1.2.2. Enjeux floristiques

Le site présente peu d'enjeux floristiques. Une seule espèce protégée a été recensée sur la commune : l'Aster amelle (*Aster amellus*). Elle est classée en préoccupation mineure sur la liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine et constitue une espèce déterminante ZNIEFF en Provence-Alpes-Côte d'Azur, bénéficiant d'une protection nationale. Cependant, son habitat naturel, lisières, clairières et milieux calcaires, ne correspond pas aux caractéristiques du site et de ses environs.

Plusieurs espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) ont été recensées sur la commune ainsi qu'une espèce potentiellement envahissante (EVEpotE).

Tableau 2 : Liste des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut en région PACA	Habitats
Arbre-à-papillon	<i>Buddleja davidii</i>	Majeure	Berges, ripisylves, milieux anthropiques
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Majeure	Berges, ripisylves, forêts, maquis, milieux anthropiques
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus</i>	Modérée	Berges, ripisylves, marais, tourbiaires, tufières, milieux anthropiques.
Vergerette de Sumatra	<i>Erigeron sumatrensis</i>	Modérée	Dunes côtières et plages de sable, milieux agricoles, milieux anthropiques.
Vergerette du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>	Modérée	Berges et ripisylves, dunes côtières et plages de sable, milieux agricoles, milieux anthropiques.

Majeure : Espèce végétale exotique assez fréquemment à fréquemment présente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement supérieur à 50%.

Modérée : Espèce végétale exotique assez fréquemment à fréquemment présente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%.

Parmi ces espèces, les plus susceptibles d'être observées sur le site sont l'Arbre-à-papillon et le Robinier faux-acacia. Ces deux espèces ont été signalées à plusieurs reprises sur la commune, et leur habitat correspond aux caractéristiques de notre site. Si l'une de ces espèces est avérée, des dispositions devront être prises afin d'éviter leur dispersion



Figure 4 : Photographie d'un Robinier faux-acacia (INVMED)



Figure 5 : Photographie d'un Arbre-à-papillon (Le Monde)

Tableau 3 : Liste des espèces végétales exotiques potentiellement envahissante (EVEpotE)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut en région PACA	Habitats
Corne-de-cerf à deux lobes	<i>Lepidium didymum</i>	Alerte	Lieux vagues, décombres

Alerte : Espèce végétale exotique peu fréquente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement dans ses aires de présence soit toujours inférieur à 5% soit régulièrement inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%. De plus, cette espèce est citée comme envahissante ailleurs (dans un territoire géographiquement proche et à climat similaire) ou a un risque

intermédiaire à élever de prolifération en région PACA (d'après l'analyse de Weber & Gut modifiée).

Parmi ces espèces, les plus susceptibles d'être observées sur le site sont l'Arbre-à-papillon et le Robinier faux-acacia. Ces deux espèces ont été signalées à plusieurs reprises sur la commune, et leur habitat correspond aux caractéristiques de notre site. Si l'une de ces espèces est avérée, des dispositions devront être prises afin d'éviter leur dispersion.

1.2.3. Enjeux faunistiques

Le site ne présente pas d'habitats particulièrement intéressants pour la faune à l'exception du cours d'eau de la Vésubie. En effet, le peu de végétation présente sur le site ne représente pas un habitat favorable pour une majorité d'espèces faunistiques. Cependant la mise en place des épis va permettre de développer une ripisylve qui pourra servir d'habitat pour certaines espèces faunistiques.

Les principaux enjeux faunistiques concernent les amphibiens, les reptiles et les poissons, dont plusieurs espèces trouvent un habitat favorable à proximité du cours d'eau de la Vésubie.

➤ Faune piscicole

En ce qui concerne la faune piscicole, la Vésubie est classée en 1^{re} catégorie piscicole, ce qui signifie qu'elle est majoritairement peuplée de poissons salmonidés, notamment la truite fario (*Salmo trutta fario*). De plus, selon l'annexe 1 de l'arrêté du 20 novembre 2023, la partie du cours d'eau situé en face du site de la SARL Gastaud « Vésubie y/c Boréon et Madone de Fenestre » est susceptible d'accueillir des frayères de chabot (*Cottus gobio*) et la partie du cours d'eau « La Vésubie y/c le Boréon et la Madone de Fenestre, leurs affluents et sous affluents » est susceptible d'accueillir des frayères de truite fario.



Figure 6 : Photographie d'un Chabot (Phillipe Baffie)



Figure 7 : Photographie d'une Truite fario (fédération pêche 03)

Tableau 4 : Liste des poissons susceptible d'avoir des frayères dans le cours d'eau situé en face de la SARL Gastaud

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection	Habitats
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	Annexe II Directive Habitat	Cours d'eau à débit rapide et les lacs clairs peu profonds. On le trouve souvent en présence de la truite. Période de fraie : Mars à avril
Truite fario	<i>Salmo trutta fario</i>	Annexe II Directive Habitat Annexe 1 Règlement UE 2019/1241 Protection national	Eaux vives, claires et oxygénées, dans les lacs ou torrents d'altitude, sur des substrats (fonds) rocheux avec des cailloux. Période de fraie : Novembre à janvier

Les faciès d'écoulement, caractéristiques des torrents, offrent des conditions particulièrement favorables au chabot et à la truite fario. Par ailleurs, la truite fario est une espèce sensible aux perturbations physiques et chimiques des rivières, des mesures devront donc être prises en phase chantier pour éviter de perturber le cours d'eau à proximité.

➤ Amphibiens

En ce qui concerne la population d'amphibiens, 3 espèces protégées ont été recensées sur la commune.

Tableau 5 : Liste des amphibiens protégés présents sur la commune

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection	Habitats
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Annexe III Convention de Berne Protection national	Forêts, les bords de chemins, terrains incultes, parfois les jardins, les vergers, les haies, les rives des cours d'eau
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Annexe III Convention de Berne Annexe V Directive Habitat Protection national	Les rivières, les étangs, les lacs, les fleuves et les milieux péri-fluviaux (les bras morts et les gravières), les lieux en amont d'estuaire
Spélérpès de Strinati	<i>Speleomantes strinati</i>	Annexe III Convention de Berne Annexe II et IV Directive Habitat Protection national	Besoin de fissures où il peut se cacher et un fort taux d'humidité (cavités, parois rocheuses, restanques, éboulis rocheux, ponts, talus, pierriers, gabions, etc)

L'enjeu majeur parmi les amphibiens recensés sur la commune concerne le spélérapès de Strinati. Il s'agit en effet d'une espèce endémique, que l'on ne trouve au niveau mondial que dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes et la Ligurie (Italie). Dans les Alpes-Maritimes, cette espèce est uniquement présente à l'est du fleuve Var, notamment dans le Mercantour, dans les vallées de la Roya, de la Vésubie et de la moyenne Tinée.

Le site de la SARL Gastaud est situé à 2,2 km du site Natura 2000 FR9301562 « Site à Spéléomantes de Roquebillière ».

Bien que le site soit proche de la Vésubie, l'activité humaine, notamment le passage fréquent de nombreux engins de chantier durant la journée, est une perturbation qui limite la présence de cette espèce sur le site. En revanche, l'autre côté de la berge, moins soumis à ces nuisances, offre un environnement plus favorable à son développement.

➤ Reptiles

En ce qui concerne la population de reptiles, 6 espèces protégées ont été recensées sur la commune.

Tableau 6 : Liste des reptiles protégés recensés sur la commune

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protections	Habitats
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Annexe III Convention de Berne Annexe IV Directive Habitat Protection national	Bosquets, lisières, prairies, lieux arides ensoleillés, coteaux rocheux et rocailleux, et murailles en ruine.
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	Annexe III Convention de Berne Protection national	Espèce très aquatique, qui fréquente principalement les milieux humides : rivières, ruisseaux, fleuves à débit lent ou moyen, lac, étang, marais, retenues d'eau.
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Annexe II Convention de Berne Annexe IV Directive Habitat Protection national	Lieux secs et chaud, ensoleillés et rocailleux.
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	Annexe III Convention de Berne Annexe IV Directive Habitat Protection national	Il fréquente les mêmes milieux que le lézard des murailles. Milieux rocheux, espaces végétalisés bien exposés, lisières de forêts.
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	Annexe III Convention de Berne Protection national	Boisements clairs, en lisière de forêts ou dans les clairières. Il présente une préférence pour les habitats ayant un couvert végétal dense, qui lui permet de se cacher.
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	Annexe III Convention de Berne Protection national	Rochers, les éboulis, ainsi que dans les oliveraies, les forêts de chênes-lièges. Elle vit dans les ruines, les vieux murs de pierres sèches, les murs extérieurs et les toitures des habitations.

La proximité de la Vésubie avec la présence de milieux rocailleux aux alentours du site de la SARL Gastaud, rend le milieu favorable pour la plupart des espèces citées dans le tableau précédent. Cependant, ces espèces étant farouches, les activités présentes sur le site de la SARL, notamment le passage fréquent de nombreux engins de chantier durant la journée, est

une perturbation qui peut possiblement limiter la présence de ces espèces sur le site. En revanche, l'autre côté de la berge, moins soumis à ces nuisances, composés d'un milieu forestier et de milieux rocaillieux, semble offrir un environnement plus favorable à ces espèces.

1.2.4. Synthèse des enjeux

L'analyse de l'état initial des milieux et des espèces susceptibles d'être affectés par le projet permet de mettre en évidence les principales contraintes, sensibilités et enjeux environnementaux affectant la zone d'étude vis-à-vis du projet de réaménagement de la berge sur le site de la SARL Gastaud.

À partir de cet état initial, les principaux enjeux environnementaux et réglementaires sont identifiés et hiérarchisés, selon l'échelle suivante.

Enjeux	Signification
Fort	La sensibilité de l'enjeu est forte lorsque le milieu ou l'espèce est considérée très sensible aux opérations d'aménagement (travaux et exploitation).
Modéré	La sensibilité de l'enjeu est modérée lorsque le milieu ou l'espèce est considérée sensible aux opérations d'aménagement (travaux et exploitation).
Faible	La sensibilité de l'enjeu est faible lorsque le milieu ou l'espèce est considérée peu sensible aux opérations d'aménagement (travaux et exploitation).

Tableau 7 : Synthèse des enjeux écologiques

Groupes	Commentaires	Impacts	Qualification
Habitats	Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent sur le site et aux alentours.	Destruction d'habitats d'intérêts communautaires.	Faible
	Les habitats rencontrés sur le site de la SARL ne présentent pas d'enjeux écologiques particuliers mis à part le cours d'eau de la Vésubie situé à proximité immédiate du site.	Risque d'altération du cours d'eau de la Vésubie.	Modéré
Flore	Une espèce protégée a été recensée sur la commune, cependant son habitat ne correspond pas aux caractéristiques du site.	Destruction d'espèce protégée/et ou patrimoniale	Faible
	Recensement de 5 espèces végétales exotiques envahissantes sur la commune.	Si la présence d'espèces exotiques envahissantes est confirmée sur le site alors risque de prolifération de ces espèces.	Modéré

Commune de Roquebillière
Analyse de la faune et de la flore sur le site de la SARL Gastaud

Avifaune	Plusieurs espèces d'oiseaux protégés ont été recensés sur la commune. Néanmoins, le site de la SARL par son environnement et le dérangement humain provoqué par son activité, rend la présence de ces espèces peu probable.	Destruction d'espèces et habitats d'espèces	Faible
Chiroptères	Aucunes données de chiroptères n'ont été trouvées sur la commune. Le site de la SARL par son environnement et le dérangement humain provoqué par son activité, rend la présence de ces espèces peu probable.	Destruction d'espèces et habitats d'espèces	Faible
Mammifères (hors chiroptères)	Plusieurs espèces de mammifères ont été recensés sur la commune. Néanmoins, le site de la SARL de par son environnement et le dérangement humain provoqué par son activité, rend la présence de ces espèces peu probable.	Destruction d'espèces et habitats d'espèces	Faible
Insectes	Plusieurs espèces d'insectes protégés ont été recensés sur la commune. Néanmoins, le site de la SARL de par son environnement et le dérangement humain provoqué par son activité, rend la présence de ces espèces peu probable.	Destruction d'espèces et habitats d'espèces	Faible
Reptiles	Plusieurs espèces de reptiles protégés ont été recensés sur la commune. Les milieux pierreux et la proximité immédiate du site de la SARL avec le cours d'eau le Vesubie est un milieu favorable pour ces espèces. Néanmoins du au dérangement humain provoqué par l'activité sur le site de la SARL, la présence de ces espèces est peu probable.	Si la présence de certaines de ces espèces est avérée sur le site alors il y a un risque de destruction d'espèces.	Modéré
Amphibiens	Plusieurs espèces d'amphibiens protégés ont été recensés sur la commune. Le cours d'eau de la Vesubie est un endroit favorable pour ces espèces.	Si la présence de certaines de ces espèces est avérée sur le site alors il y a un risque de destruction d'espèces.	Modéré

	L'enjeu le plus fort concerne le spéléropès de strinati qui est endémique de la région. Néanmoins, le site de la SARL par son environnement et le dérangement humain provoqué par son activité, rend la présence de cette espèce peu probable.		
Poissons	Cours d'eau classé en 1 ^{re} catégorie piscicole, ce qui signifie qu'elle est majoritairement peuplée de poissons salmonidés, notamment la truite fario. Cours d'eau pouvant accueillir des frayères de chabot et de truite fario.	Risque de mortalité d'individus lors des travaux par écrasement ou pollution accidentelle du cours d'eau. Risque de perturbation de la recolonisation naturel des poissons (dérangement en période de reproduction, destruction d'habitat)	Fort

Les enjeux écologiques définis restent limités, toutefois la conception du projet et les mesures spécifiques qui seront mises en place en phase chantier (décrites aux paragraphes suivants) éviteront toute perturbation des espèces et habitats.

A noter que lors des différentes visites du site et au travers des photos, aucune des espèces citées n'a été observée.

2. ANNEXES

Annexe n°1 : Liste de la faune et flore sur la commune de Roquebillière -ICTP 2025

Annexe n°1

Liste de la faune et flore sur la commune de Roquebillière -ICTP 2025

Oiseaux		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	
Bergeronnette Grise	<i>Motacilla alba</i>	
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	LRR : LC
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	LRR : VU
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	LRR : LC
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	
Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	
Chevêchette d'Europe	<i>Glaucidium passerinum</i>	LRR : VU , Det ZNIEFF
Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>	LRR : LC
Cinacle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	LRR : LC
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	LRR : VU
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	LRR : DD
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LRR : LC
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Det ZNIEFF
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LRR : LC
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	LRR : LC
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	LRR : LC
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	LRR : LC
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	LRR : LC
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LRR : LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	LRR : LC
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	LRR : NT
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	LRR : DD
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LRR : LC
Mésange nonette	<i>Poecile palustris</i>	LRR : LC
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LRR : LC
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	LRR : VU
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LRR : LC
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	LRR : LC
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	LRR : LC
Moineau cisalpin	<i>Passer italiae</i>	LRR : LC
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	
Perdrix Bartavelle	<i>Alectoris graeca</i>	LRR : NT
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LRR : LC
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	LRR : LC
Pic vert	<i>Picus viridis Linnaeus</i>	LRR : LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	LRR : LC
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LRR : LC

Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LRR : LC
Pipit des Arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LRR : DD
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LRR : LC
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	LRR : LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	
Serin Sini	<i>Serinus serinus</i>	
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	LRR : LC
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LRR : LC
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	LRR : VU
Mammifères		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	
Blaireau Européen	<i>Meles meles</i>	
Cerf Élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	
Chevreuril Européen	<i>Capreolus capreolus</i>	
Ecureuil Roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	
Marmotte des alpes	<i>Marmota marmota</i>	
Renard Roux	<i>Vulpes vulpes</i>	
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	
Reptiles		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	LRR : LC
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	LRR : LC
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	LRR : LC
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	LRR : LC
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	LRR : DD
Tarente de Maurétanie (La)	<i>Tarentola mauritanica</i>	LRR : LC
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	LRR : DD
Amphibiens		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	
Spélerpès de Strinati	<i>Speleomantes strinati</i>	LRR : LC
Insectes		
Rhopalocères		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection
Amaryllis (L')	<i>Pyronia tithonus</i>	LRR : LC
Argus bleu-nacré (L')	<i>Lysandra coridon</i>	LRR : LC
Aurore (L')	<i>Anthocharis cardamines</i>	LRR : LC
Aurore de Provence (L')	<i>Anthocharis euphenoides</i>	LRR : LC
Azuré de la Bugrane (L')	<i>Polyommatus icarus</i>	LRR : LC

Azuré de la badasse (L')	<i>Glauconia melanops</i>	LRR : LC
Bleu nacré d'Espagne (Le)	<i>Lysandra hispana</i>	LRR : LC
Céphale (Le)	<i>Coenonympha arcania</i>	LRR : LC
Citron de provence (Le)	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	LRR : LC
Cuivré commun (Le)	<i>Lycaena phlaeas</i>	LRR : LC
Demi-Deuil (Le)	<i>Melanargia galathea</i>	LRR : LC
Ecaille chinée (L')	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	
Fadet commun (Le)	<i>Coenonympha pamphilus</i>	LRR : LC
Flambé (le)	<i>Iphiclides podalirius</i>	LRR : LC
Fluoré (Le)	<i>Colias alfacariensis</i>	LRR : LC
Grand Nacré (Le)	<i>Speyeria aglaja</i>	LRR : LC
Grand nègre des bois (Le)	<i>Minois dryas</i>	LRR : LC
Grande coronide (La)	<i>Satyrus ferula</i>	LRR : LC
Hespérie des potentilles (L')	<i>Pyrgus armoricanus</i>	LRR : LC
Machaon (Le)	<i>Papilio machaon</i>	LRR : LC
Marbré-de-vert (Le)	<i>Pontia daplidice</i>	LRR : LC
Mégère (La)	<i>Lasiommata megera</i>	LRR : LC
Mélitée Orangée (La)	<i>Melitaea didyma</i>	LRR : LC
Moyen Nacré (Le)	<i>Fabriciana adippe</i>	LRR : LC
Petite tortue (La)	<i>Aglais urticae</i>	LRR : LC
Petite violette (La)	<i>Boloria dia</i>	LRR : LC
Piérade de la Rave (La)	<i>Pieris rapae</i>	LRR : LC
Piérade de l'ibérade (La)	<i>Pieris mannii</i>	LRR : LC
Piérade du Navet (La)	<i>Pieris napi</i>	LRR : LC
Robert-le-Diable (Le)	<i>Polygonia c-album</i>	LRR : LC
Silène (Le)	<i>Brintesia circe</i>	
Souci (Le)	<i>Colias crocea</i>	
Sylvaine (La)	<i>Ochlodes sylvanus</i>	LRR : LC
Tabac d'Espagne (Le)	<i>Argynnis paphia</i>	LRR : LC
Thécla de la Ronce (La)	<i>Callophrys rubi</i>	LRR : LC
Vanesse des Pariétares (La)	<i>Polygonia egea</i>	LRR : EN , Det ZNIEFF
Vulcain (Le)	<i>Vanessa atalanta</i>	LRR : LC

Odonates

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	LRR : LC
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	LRR : LC
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	LRR : LC
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	LRR : LC
Cordulégastre bidenté	<i>Cordulegaster bidentata</i>	LRR : LC
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	LRR : LC
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	LRR : LC
Orthétrum bleuissant (L')	<i>Orthetrum coerulescens</i>	LRR : LC
Orthétrum brun (L')	<i>Orthetrum brunneum</i>	LRR : LC
Orthétrum réticulé (L')	<i>Orthetrum cancellatum</i>	LRR : LC
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	LRR : LC

Orthoptères		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection
Aïolope automnale	<i>Aiolopus strepens strepens</i>	
Antaxie marbrée	<i>Antaxius pedestris</i>	LRR : LC
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	LRR : LC
Criquet de la palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	LRR : LC
Criquet des garrigues	<i>Omocestus raymondi</i>	LRR : LC
Criquet des Pins	<i>Chorthippus vagans</i>	LRR : LC
Criquet noir ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	LRR : LC
Ephippigère terrestre	<i>Ephippiger terrestris</i>	LRR : LC
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	LRR : LC
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	LRR : LC
Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caeruleascens</i>	LRR : LC
Autres insectes		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection
Cigale grise	<i>Cicada orni</i>	
Cigale plébéienne	<i>Lyristes plebejus</i>	
Corée marginée	<i>Coreus marginatus</i>	
Oedemère noble	<i>Oedemera nobilis</i>	
Punaise diabolique	<i>Halyomorpha halys</i>	
Taupin rongeur	<i>Agrypnus murinus</i>	
Téléphore fauve	<i>Rhagonycha fulva</i>	
Poissons		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection
Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	
Blageon	<i>Telestes souffia</i>	
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	
Truite fario	<i>Salmo trutta fario</i>	
Plantes		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection
Aster amelle	<i>Aster amellus</i>	Det ZNIEFF
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	
Arbre à papillon	<i>Buddleja davidii</i>	EVEE
Aster des alpes	<i>Aster alpinus</i>	
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	
Belladone	<i>Atropa bella-donna</i>	
Brachypode des forêts	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>	
Campanule en épi	<i>Campanula spicata</i>	
Cardamine hérissée	<i>Cardamine hirsuta</i>	
Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum subsp. vulgare</i>	
Chélidoine grande	<i>Chelidonium majus</i>	
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>	
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	

Ciste à feuille de sauge	<i>Cistus salviifolius</i>	
Clématite des Alpes	<i>Clematis alpina</i>	
Clématite vigne blanche	<i>Clematis vitalba</i>	
Clinopode népéta	<i>Clinopodium nepeta</i>	
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>	
Corne-de-cerf à deux lobes	<i>Lepidium didymum</i>	
Coronille des jardins	<i>Hippocrepis emerus</i>	
Crépide fétide	<i>Crepis foetida</i>	
Cresson de cheval	<i>Veronica beccabunga</i>	
Cresson de fontaine	<i>Nasturtium officinale</i>	
Cymbalaire des murs	<i>Cymbalaria muralis</i>	
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	
Dactylorhize de Fuchs	<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	
Géranium des Pyrénées	<i>Geranium pyrenaicum</i>	
Géranium herbe-à-Robert	<i>Geranium robertianum</i>	
Géranium Nouveux	<i>Geranium nodosum</i>	
Germandrée des montagnes	<i>Teucrium montanum</i>	
Grande ortie	<i>Urtica dioica</i>	
Grassette à éperon grêle	<i>Pinguicula leptoceras</i>	
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	
Jonc articulé	<i>Juncus articulatus</i>	
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i>	
Joubarbe toile-d'araignée	<i>Sempervivum arachnoideum</i>	
Laiteron maraîcher	<i>Sonchus oleraceus</i>	
Laitue des murs	<i>Lactuca muralis</i>	
Laitue serriole	<i>Lactuca serriola</i>	
Lavande à feuilles étroites	<i>Lavandula angustifolia</i>	
Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i>	
Menthe à longues feuilles	<i>Mentha longifolia</i>	
Nombril de Vénus	<i>Umbilicus rupestris</i>	
Orchis géant	<i>Himantoglossum robertianum</i>	
Orchis homme-pendu	<i>Orchis anthropophora</i>	
Orchis singe	<i>Orchis simia</i>	
Orpin à feuille épaisses	<i>Sedum dasyphyllum</i>	
Orpin à pétales droites	<i>Petrosedum ochroleucum</i>	
Ostrya à feuilles de charme	<i>Carpinus ostrya</i>	
Pariétaire Judaïque	<i>Parietaria judaica</i>	
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	
Pâturin des bois	<i>Poa nemoralis</i>	
Persicaire à feuilles de patience	<i>Persicaria lapathifolia</i>	
Petite linai	<i>Chaenorhinum minus subsp. minus</i>	
Peuplier noir	<i>Populus nigra</i>	
Pimprenelle	<i>Poterium sanguisorba</i>	
Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>	
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	

Polypogon vert	<i>Polypogon viridis</i>	
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>	
Pulmonaire Officinale	<i>Pulmonaria officinalis</i>	
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>	
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	EVEE
Sarriette de montagne	<i>Satureja montana</i>	
Sauge glutineuse	<i>Salvia glutinosa</i>	
Saule blanc	<i>Salix alba</i>	
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i>	
Saule drapé	<i>Salix eleagnos</i>	
Saule marsault	<i>Salix caprea</i>	
Saule pourpre	<i>Salix purpurea</i>	
Saxifrage à feuille en coin	<i>Saxifraga cuneifolia</i>	
Saxifrage à feuilles rondes	<i>Saxifraga rotundifolia</i>	
Saxifrage étoilée	<i>Micranthes stellaris</i>	
Sumac fustet	<i>Cotinus coggygria</i>	
Trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>	
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	
Trèfle oseille à fleurs jaunes	<i>Oxalis corniculata</i>	
Tussilage farfara	<i>Tussilago farfara</i>	
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus</i>	EVEE
Vergerette de Sumatra	<i>Erigeron sumatrensis</i>	EVEE
Vergerette du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>	EVEE
Véronique mouron-d'eau	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	
Vesce cracca	<i>Vicia cracca</i>	
Violette de l'Argentera	<i>Viola nummulariifolia</i>	